



INSTITUT FONDAMENTAL D'AFRIQUE NOIRE CHEIKH ANTA DIOP

**LABORATOIRE DE RECHERCHE SUR LES TRANSFORMATIONS
ÉCONOMIQUES ET SOCIALES (LARTES – IFAN)**

Résumé : L'Afrique, le continent de l'avenir : une économie en devenir

Par Pr Abdou Salam FALL, Directeur de recherche des universités en sociologie

Durant ces quinze dernières années, l'Afrique Subsaharienne a connu une croissance économique relativement rapide avec une moyenne estimée à près de 5% par an. Cette performance économique constitue l'une des plus importantes du monde. En comparaison avec celle des autres grandes régions, la croissance économique de l'Afrique Subsaharienne représente trois fois celle des pays membres de l'OCDE durant cette même période. De plus, le PIB par tête a été multiplié par 3,2 en Afrique Subsaharienne, entre 2000 et 2014 : celui-ci est passé de 541,5 \$ US à 1776, 46 \$ US entre les deux années. La croissance de l'Afrique de l'Ouest a tourné autour de 6% en 2014 et sera maintenue jusqu'en 2016 d'après les projections de la Banque Africaine de Développement. Concernant les entrées nettes des investissements directs étrangers (IDE) en Afrique Subsaharienne, elles ont été multipliées par sept entre 2000 et 2014 en passant de 6,55 milliards \$ US à 44,03 milliards \$ US entre les deux années.

L'Afrique occupe une position privilégiée en termes de perspectives agricoles. Tout d'abord, 60% des terres arables disponibles dans le monde et inexploitées se trouvent en Afrique Subsaharienne. Ensuite, les perspectives d'accroissement des rendements sur les terres déjà cultivées sont importantes dans cette région. Enfin, l'énorme potentiel d'irrigation de l'Afrique lui confère une position stratégique en termes de durabilité de la production agricole. Le bassin du fleuve Congo détient 23% du potentiel d'irrigation d'Afrique, le Nil en englobe 19% et la côte ouest 15% avec respectivement 9 800 000 ha, 8 000 000 ha et 6 268 650 ha de réserves d'irrigation. Au total, près de 60% des ressources d'irrigation se concentre seulement dans trois sites.

. Le part de marché des coopératives dans les pays en développement reste important. En effet, les coopératives participent à hauteur de 76 % de la production de coton en Côte d'Ivoire, 80% de la commercialisation du coton au Bénin et 50% des logements sociaux au Sénégal. En Ethiopie, elles représentent 80% du capital de la Banque Coopérative par les coopératives de producteurs de Café.

Concernant l'énergie, la recherche de financements doit être orientée vers les énergies renouvelables : hydraulique, solaire, éolienne, géothermale. Selon la BAD (2015), la capacité de génération solaire en Afrique est estimée à 10 000 GW, celle de l'éolienne 109 GW, la capacité hydraulique, 350 GW et la capacité géothermale, 15 GW.

A l'heure actuelle, l'Afrique est en face de l'opportunité de se positionner comme **région phare pourvue de marquer une identité unitaire par l'intégration économique et politique de tout le continent**. Son marché particulièrement attrayant ne sera profitable qu'à condition d'exercer un lead et un modèle de régulation économique favorisant un patriotisme économique.

En effet, l'Afrique subsaharienne conserve **un énorme potentiel de développement économique au moment où le dividende démographique la positionne comme continent de l'avenir**. Pour transformer ce bonus démographique en opportunité de décollage économique, il est essentiel d'investir fortement sur la qualité du capital humain (éducation, santé, protection sociale, migration) et sur la création de bassins massifs d'emplois de qualité : emplois dans la chaîne de valeurs agricole, l'économie verte, les services dont le numérique et l'économie populaire, l'industrie, etc.

Une rupture épistémique est nécessaire en se replaçant dans l'érudition produite par le continent et penser son développement par elle-même tout en se battant sur la scène internationale pour ne pas subir en victime la régulation internationale.

L'équité doit être garantie par une économie publique qui investit de façon structurante tout en préservant la régulation des domaines de souveraineté qui favorisent un développement de l'intérieur du continent. L'économie privée est le gage de la liberté d'entreprendre. Elle doit être mise dans les conditions juridiques et institutionnelles qui en rendent possible l'expression forte.

Au même titre, l'économie sociale et solidaire mérite d'être reconnue comme regroupant l'entreprise collective, l'entreprise sociale, l'entreprise collaborative ou partagée qui toutes démontrent que l'entrepreneuriat et l'innovation ne sont pas des domaines réservés à une élite mais que les peuples savent se mettre ensemble, entreprendre et créer des richesses redistributives.

Le pari de cette contribution réside dans la démonstration que l'économie participe du processus de démocratisation africaine qui est aussi dynamique et charriant des valeurs sociétales de progrès.

Au demeurant, l'économie de l'Afrique Subsaharienne est encore dépendante alors que son potentiel est dans commune mesure avec celles des autres continents. Il reste alors à organiser le cadre institutionnel permettant de bâtir une identité d'affaires qui replace l'économie dans ses finalités sociétales.